

**S-v b**

**Spectacle  
vivant  
en Bretagne**

# **Baromètre régional du spectacle vivant**

---

*Juillet 2025*

# Sommaire

3 Introduction

4 Chiffres clés

5 Précisions sur l'échantillon

## **Présentation des répondants**

7 Les équipes artistiques

9 Les structures de programmation

11 Les bureaux de production et d'accompagnement

## **L'activité de diffusion en chiffres**

13 Une contraction généralisée de la diffusion

14 Répartition des volumes de diffusion

15 Analyses spécifiques

16 Incidence des aides structurelles

17 Temporalité des créations

18 Impact sur l'emploi au régime général

## **Analyse des structures de programmation**

20 Volumes des programmations

21 Les budgets

22 Fragilisation des emplois pérennes

23 Liberté de programmation

## **Les bureaux de production et d'accompagnement**

25 Les volumes de diffusion

26 Impact de l'accompagnement sur la diffusion

## **Synthèse et perspectives**

Lancé pour la première fois en 2024, le Baromètre régional du spectacle vivant vise à offrir une photographie aussi précise que possible de la situation de la diffusion pour les équipes artistiques implantées en Bretagne.

En s'appuyant sur une enquête annuelle, ce baromètre a pour ambition de :

- Mettre en évidence les évolutions structurelles du secteur
- Fournir des éléments d'appui aux politiques publiques culturelles
- Identifier les signaux faibles pour prévenir les crises à venir

Cette deuxième édition s'inscrit dans un contexte tendu : retrait partiel de certaines collectivités territoriales ou de l'Etat dans le financement des équipes artistiques ou des lieux de diffusion, hausse des charges, ralentissement des dynamiques de coopération interrégionale, et poursuite des effets différés des crises sanitaire, énergétique et inflationniste. Elle intervient alors que la saison 2024/2025 a été marquée par une baisse significative de la diffusion pour de nombreuses équipes bretonnes, notamment dans certaines disciplines historiquement bien diffusées comme le théâtre ou les arts de la rue.

Trois questionnaires distincts ont été adressés aux différents acteur·ices du secteur breton entre mai et juin 2025 :

- Des équipes artistiques
- Des bureaux de production et/ou d'accompagnement
- Des structures de programmation

Cette année encore, les professionnel·les du secteur ont été nombreuses et nombreux à se saisir de cette enquête pour exprimer les réalités traversées. Ainsi, ce sont 95 équipes artistiques, 15 bureaux de production et/ou d'accompagnement et 51 structures de programmation qui nous ont transmis leurs réponses.

L'enquête, réalisée de manière anonyme, comportait des questions simples, essentiellement quantitatives, permettant une lecture par saison (23/24, 24/25, 25/26).

# Chiffres clés

## Équipes artistiques

**-39,3%**

Baisse moyenne des dates de diffusion pour les équipes artistiques bretonnes entre les saisons 2024/2025 et 2025/2026

**11**

Médiane du nombre de dates confirmées pour la saison 2025/2026

**60%**

Pourcentage des équipes artistiques ayant moins de 15 dates confirmées pour la saison 2025/2026

## Structures de programmation

**-11,3%**

Baisse moyenne du nombre de représentations dans les structures de représentation bretonnes entre les saisons 2024/2025 et 2025/2026

**-2,9%**

Baisse moyenne du budget de programmation entre les saisons 2024/2025 et 2025/2026

**-9,2%**

Baisse moyenne du budget de coproduction entre les saisons 2024/2025 et 2025/2026

# Précisions sur l'échantillon

## Équipes artistiques (2024 vs 2025)

L'analyse des résultats 2025 doit être mise en perspective avec le profil des équipes artistiques ayant répondu à notre enquête. À première vue, les données laissent entrevoir une nette dégradation du volume de diffusion prévu pour la saison 2025/2026 mais dans un volume moindre que ce que les résultats de l'enquête 2024 laissaient craindre. Une comparaison avec les données collectées en 2024 pour la saison 2024/2025 révèle que l'échantillon de cette deuxième édition du baromètre est sensiblement différent, ce qui explique ce décalage.

Les équipes artistiques ayant répondu à l'édition 2025 ont déclaré, pour la saison 2024/2025, une moyenne de **29,5 dates** et une médiane de **22**, contre une moyenne de **13,6** et une médiane de **8,5** dans l'échantillon 2024. Autrement dit, **les répondant·es à cette enquête en 2025 ont un volume de diffusion nettement plus élevé que celles et ceux ayant participé à l'enquête précédente.**

Plus de la moitié des répondant·es 2025 (55,8 %) déclarent avoir eu au moins 20 dates pour la saison 2024/2025, contre seulement 22,7 % l'année précédente. Inversement, la part des équipes disposant de moins de 10 dates est passée de 53,6 % pour les répondant·es 2024 à 24,2 % pour les répondant·es 2025.

Ces écarts témoignent du fait que l'échantillon 2025 est davantage composé d'équipes disposant d'une structuration et d'un ancrage professionnel plus affirmés. L'explication la plus logique à cette disparité est la suivante : **les équipes les plus fragiles parmi les répondant·es 2024 n'ont pas répondu à cette nouvelle enquête soit parce qu'elles ont totalement cessé leur activité, soit parce qu'elle n'ont aucune date de diffusion prévue en 2025-2026**, ce qui revient sensiblement au même. Cela implique d'interpréter avec prudence les résultats de cette nouvelle édition, notamment lorsque l'on cherche à mesurer les évolutions d'une saison à l'autre.

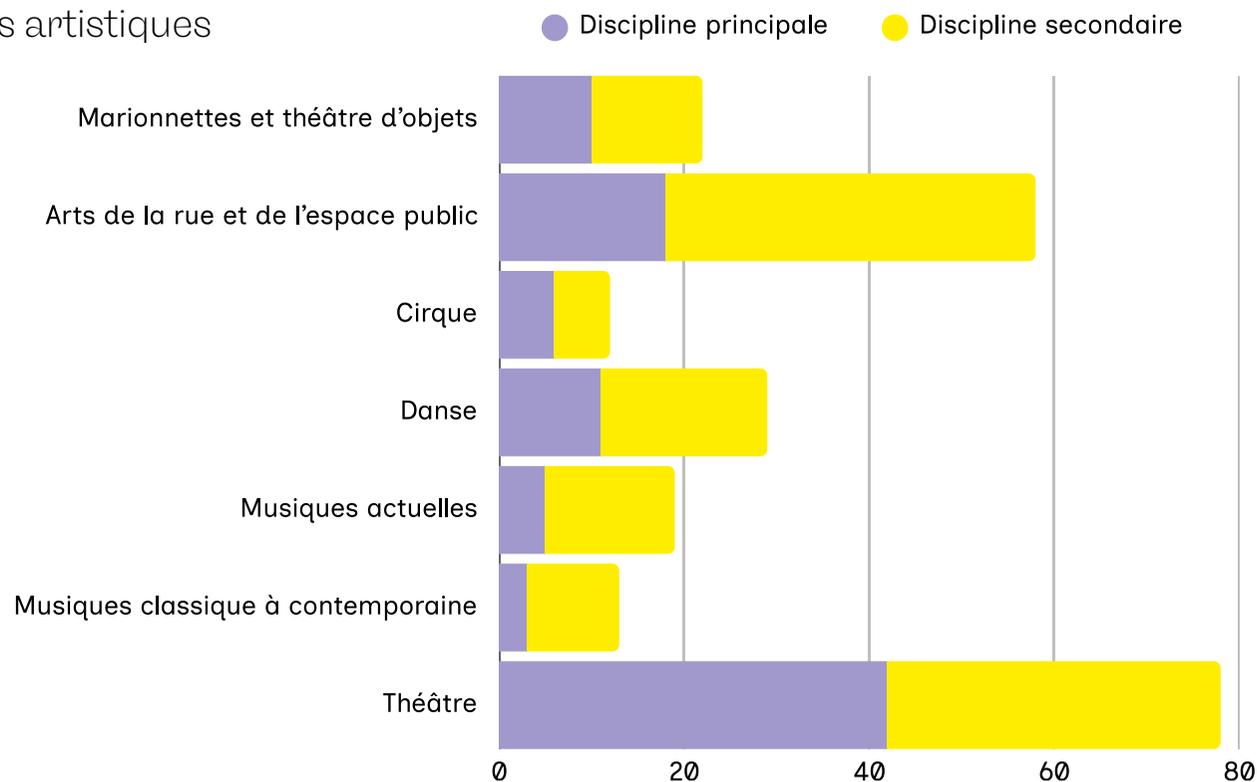
# **Présentation des répondant·es**

# Les équipes artistiques

Le panel des 95 équipes artistiques ayant répondu à l'enquête 2025 témoigne de la grande diversité des pratiques artistiques présentes sur le territoire breton, mais également de disparités importantes selon le genre de la direction artistique, l'adresse aux jeunes publics et la localisation géographique.

Lorsqu'on considère uniquement la discipline principale déclarée, le théâtre ressort très largement en tête, représentant à lui seul plus de 40 % des équipes répondantes. Il est suivi par les arts de la rue et de l'espace public, les marionnettes et le théâtre d'objet, puis la danse. Une lecture élargie tenant compte des disciplines secondaires pratiquées montre toutefois une réalité plus transversale : plus de la moitié des équipes indiquent en effet se reconnaître dans plusieurs esthétiques, notamment en associant le théâtre à d'autres formes comme les marionnettes ou les arts de la rue.

## Les disciplines artistiques

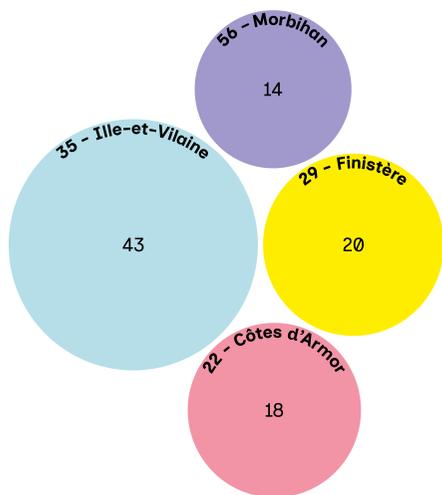


Le siège social des équipes artistiques interrogées se situe majoritairement entre l'Ille-et-Vilaine (43 équipes) et le Finistère (20 équipes), tandis que les Côtes-d'Armor (18 équipes) et le Morbihan (14 équipes) sont moins représentés. Cette distribution, bien qu'en partie corrélée aux densités de population et de lieux de formation artistique, confirme également les déséquilibres connus en matière de structuration professionnelle sur le territoire breton.

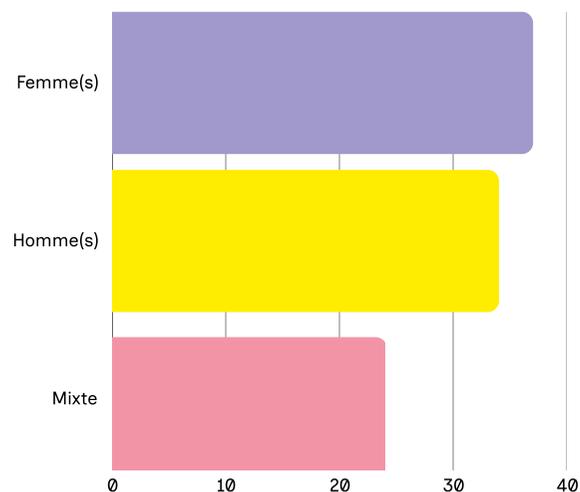
Les résultats de l'enquête révèlent une répartition de moins en moins déséquilibrée selon le genre de la direction artistique : 34 équipes sont dirigées par des hommes, 37 par des femmes, et 24 par un collectif mixte. Si la présence féminine est globalement équivalente à celle des hommes, elle reste plus fréquente dans certaines disciplines comme la danse ou les formes destinées au jeune public. Les collectifs mixtes sont quant à eux souvent liés à des projets artistiques pluridisciplinaires.

Enfin, il est à noter que près de 85 % des équipes déclarent s'adresser toujours ou parfois à l'enfance et à la jeunesse dans leurs créations. Seules 14 équipes sur 95 indiquent ne jamais viser ces publics. Ce chiffre révèle un engagement significatif des compagnies envers ces publics spécifiques, et une inscription territoriale marquée, probablement grâce à des projets soutenus ou portés par les collectivités.

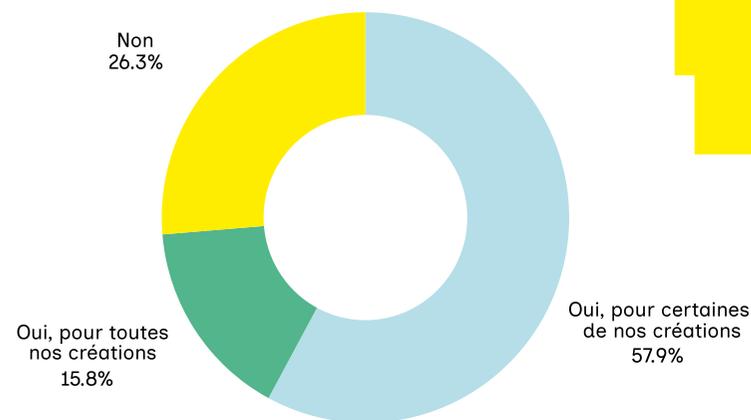
Répartition géographique



Genre des directions artistiques



Adresse à l'enfance et à la jeunesse



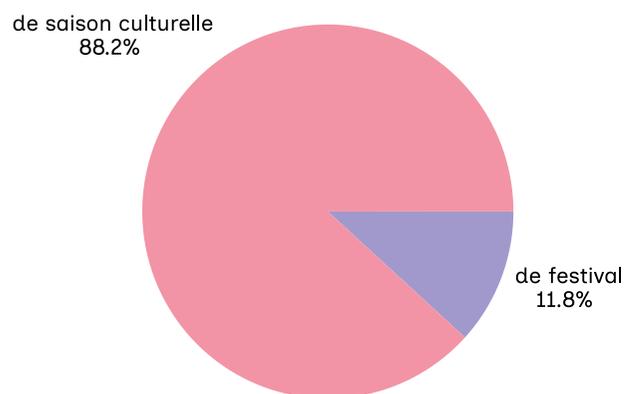
# Les structures de programmation

Les 51 structures de programmation ayant répondu à l'enquête 2025 témoignent de la diversité du maillage culturel breton. Cela se retrouve tant dans leur statut juridique que dans leur reconnaissance institutionnelle, leurs niveaux de budget, leur ancrage territorial ou leur mode de programmation.

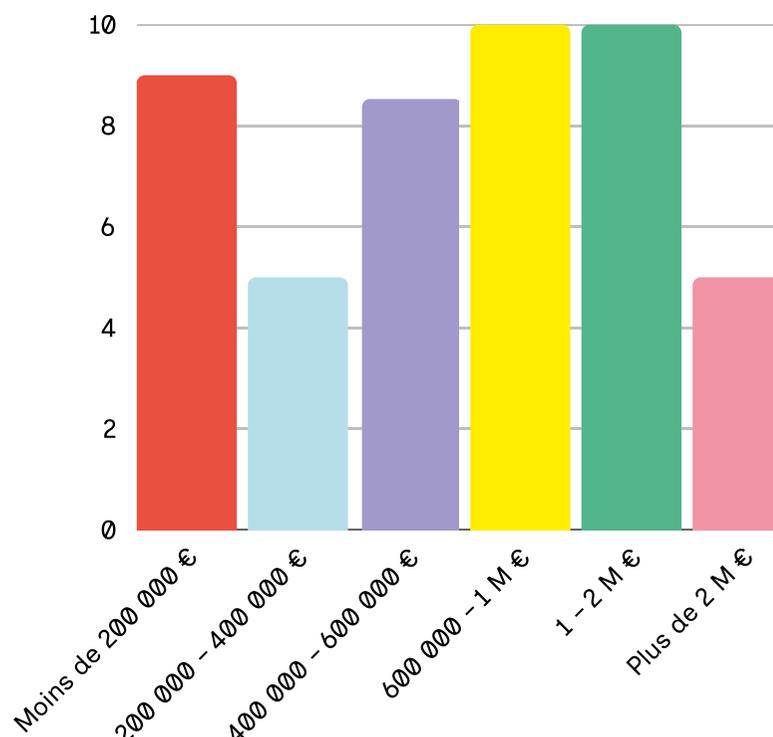
La très grande majorité des répondant-es (plus de 80 %) sont des structures permanentes proposant une saison culturelle régulière, tandis qu'un nombre plus restreint relève du champ strictement festivalier.

Les budgets annuels des structures s'étendent de moins de 100 000 € à plus de 6,8 millions d'euros. La médiane s'établit à 636 884 €, tandis que le budget moyen dépasse les 990 000 €, tiré vers le haut par quelques établissements majeurs. Plus de la moitié des structures disposent de budgets compris entre 400 000 € et 2 M €, signe d'une vulnérabilité réelle face aux augmentations de charges.

## Des programmations



## Les budgets annuels

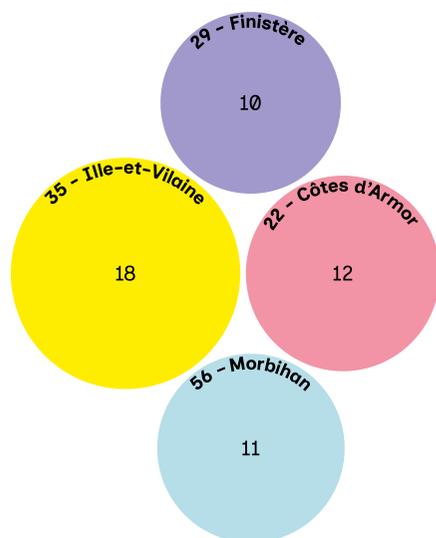


La répartition géographique des structures de programmation ayant répondu à l'enquête reflète une couverture régionale assez homogène, avec des répondant-es dans chacun des quatre départements bretons. L'Ille-et-Vilaine arrive en tête avec 18 structures, suivie des Côtes-d'Armor (12), du Morbihan (11) et du Finistère (10). Si ces données ne sauraient être extrapolées à l'ensemble du paysage régional, elles traduisent toutefois une mobilisation relativement équilibrée de l'échantillon et permettent une première lecture des dynamiques territoriales à partir des réponses collectées.

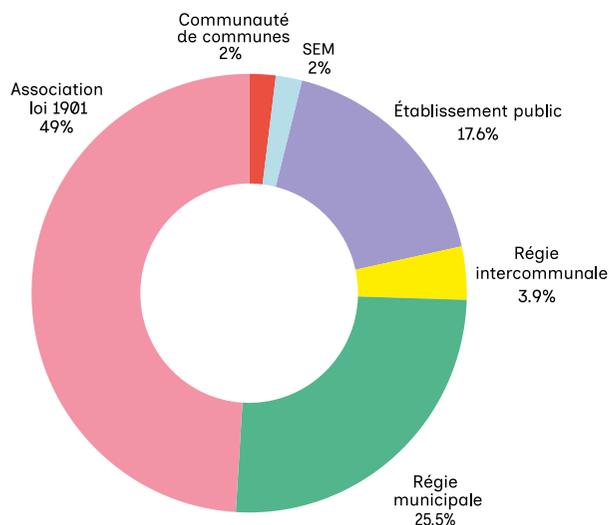
Les structures se répartissent entre associations loi 1901, établissements publics (EPCC, collectivités territoriales) et régies, traduisant la variété des modèles de gouvernance. Les associations restent néanmoins majoritaires.

Neuf structures répondantes bénéficient d'un label national, et cinq de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national (SCIN). Neuf structures répondantes bénéficient du programme Scènes de territoire. Ces distinctions, si elles n'ont pas toutes un impact budgétaire significatif, traduisent néanmoins un degré de reconnaissance et d'engagement dans des missions de service public culturel. Il est révélateur que ces structures soient nombreuses parmi les répondant-es à notre enquête.

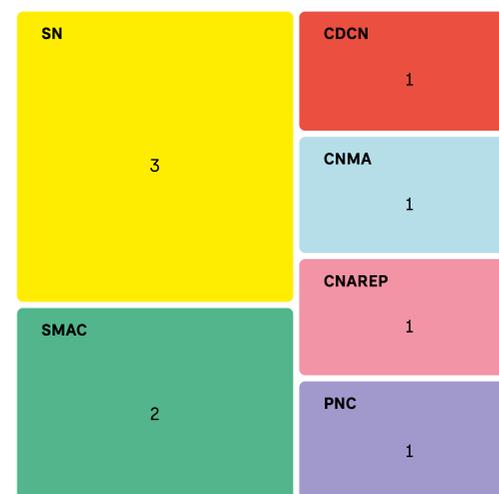
Répartition géographique



Statut juridique



Les labels



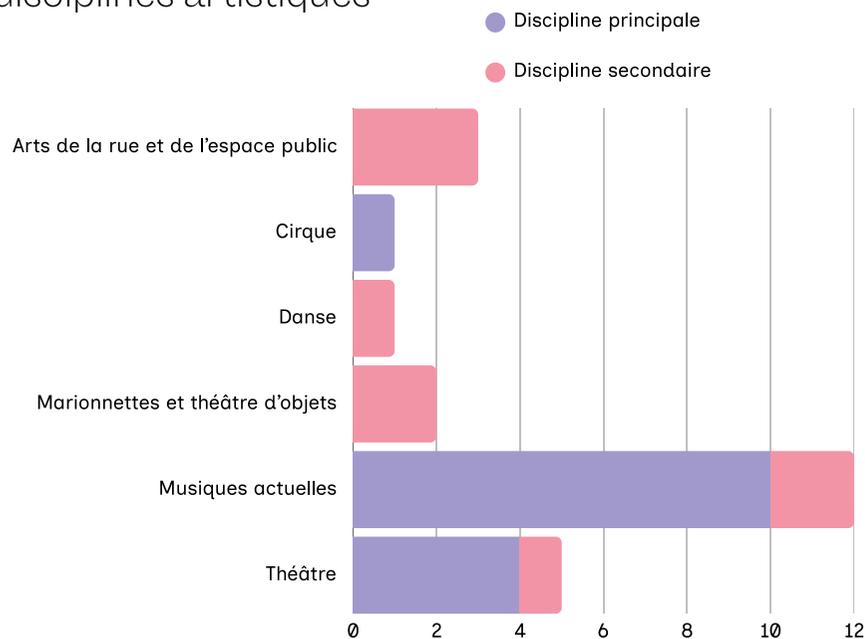
# Les bureaux

Les 15 bureaux de production ou d'accompagnement ayant répondu à l'enquête sont majoritairement implantés en Ille-et-Vilaine (10). Finistère (3) et Morbihan (2) complètent la répartition, tandis qu'aucune structure des Côtes-d'Armor n'a répondu cette année.

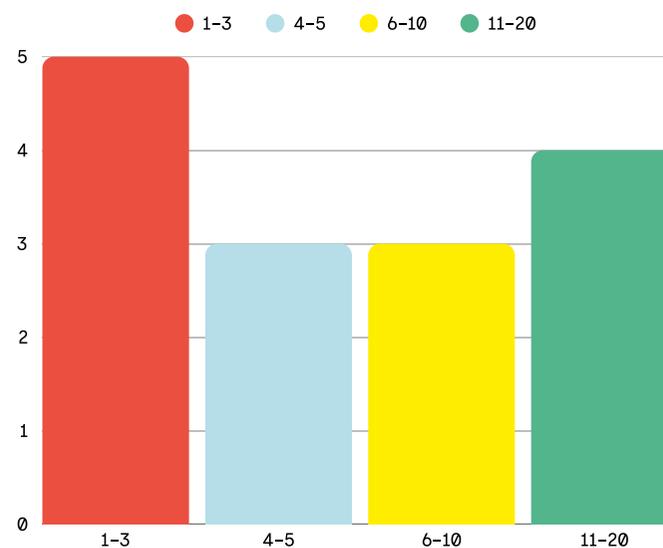
Le nombre d'équipes bretonnes accompagnées reste très variable : un tiers des structures en accompagnent moins de 4, tandis que quatre en suivent entre 11 et 20. Aucun bureau ne déclare accompagner plus de 20 équipes bretonnes. Le total d'équipes accompagnées (bretonnes ou non) dépasse les 20 uniquement pour deux structures.

Les disciplines couvertes reflètent une forte spécialisation dans les musiques actuelles : 10 structures s'y consacrent principalement. Le théâtre, bien que moins représenté (4 mentions principales), demeure la deuxième discipline la plus accompagnée. Le cirque est cité une fois en principal, tandis que les disciplines secondaires témoignent d'une certaine ouverture : arts de la rue, marionnettes et danse apparaissent notamment.

## Les disciplines artistiques



## Le nombre d'équipes bretonnes accompagnées



# **L'activité de diffusion en chiffres**

# Une contraction généralisée de la diffusion

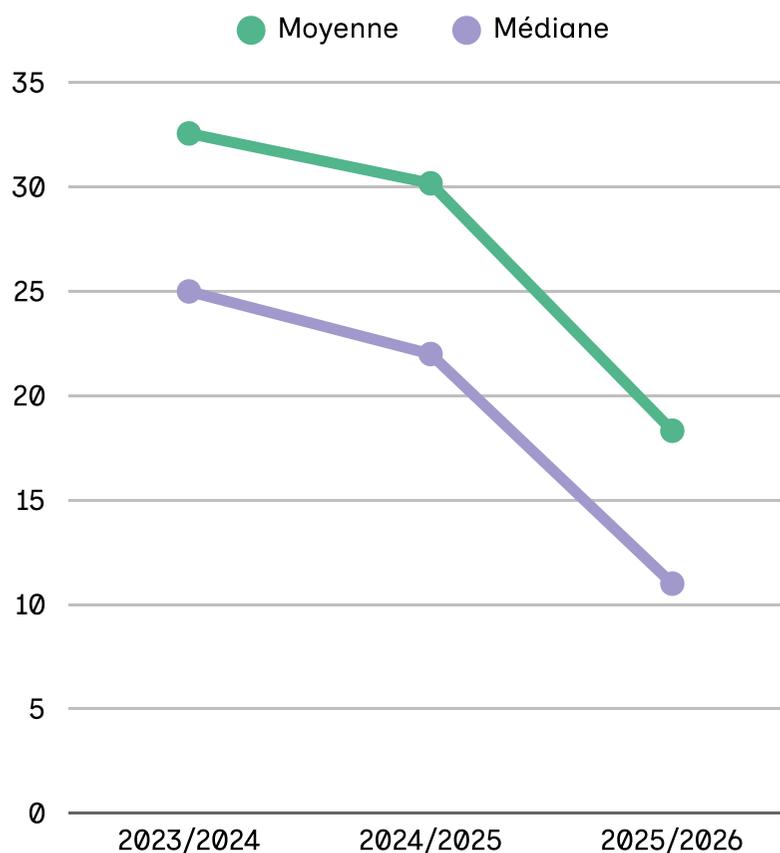
Les données collectées révèlent une dégradation substantielle de l'activité de diffusion des équipes artistiques répondantes entre 2023/2024 et 2025/2026. **Le total de dates confirmées subit une baisse de 43,7 % en seulement deux saisons.**

La moyenne par équipe passe de 32,6 à 18,3 dates, et la médiane s'effondre de 25 à 11 dates. Le recul est donc non seulement massif, mais concerne l'ensemble des profils interrogés, quel que soit leur niveau d'activité initial.

Pour les équipes artistiques ayant répondu à notre enquête cette année, c'est la saison 2025/2026 qui concentre l'essentiel de cette rupture. **Comparée à 2024/2025, elles enregistrent une baisse de 39,3 % en moyenne.**

Ce décrochage démontre une crise systémique de la diffusion, dont les causes s'accumulent : raréfaction des lieux programmeurs, contraction des budgets de production et de diffusion, tensions post-crise sanitaire et inflationniste, et affaiblissement des coopérations interrégionales.

Évolution du nombre de dates



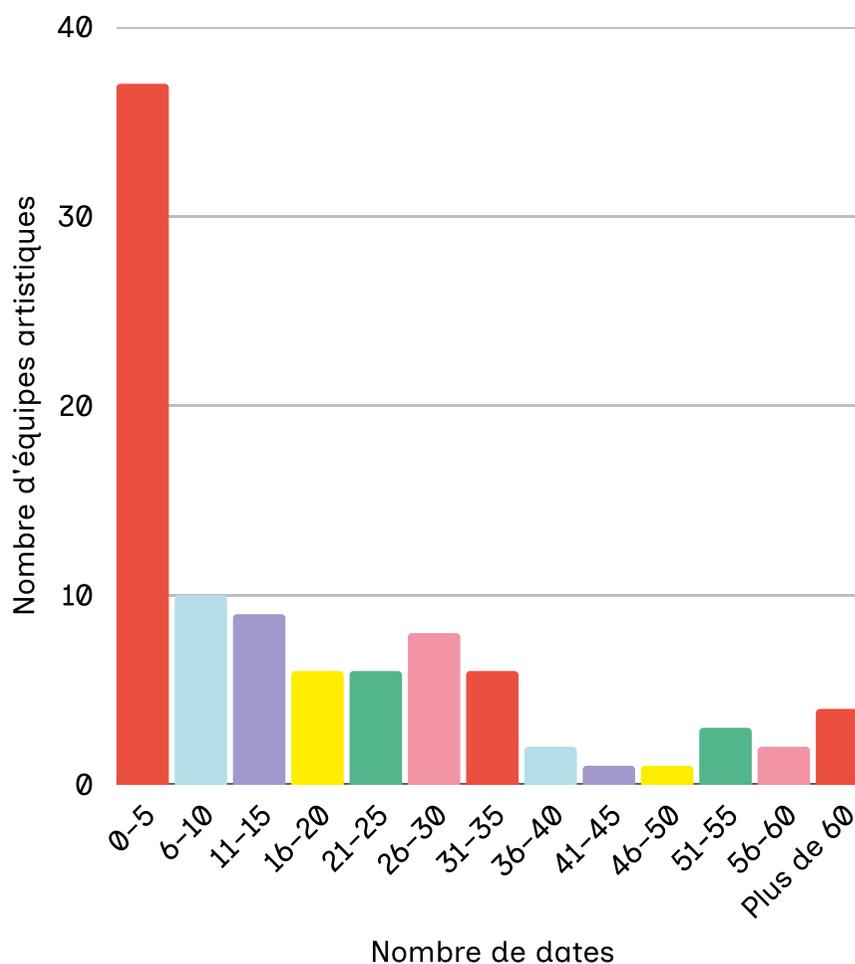
# Répartition des volumes de diffusion

Sur 95 équipes répondantes, 65 % déclarent moins de 20 dates confirmées pour 2025/2026 (37 équipes entre 0 et 5 dates ; 10 entre 6 et 10 ; 15 entre 11 et 20).

À l'autre extrémité, seules 11 équipes (11,6 %) dépassent le cap des 40 dates. La courbe de distribution se décale nettement vers le bas : le « cœur » de la diffusion se trouve désormais dans la tranche 0-10 dates.

Ce constat est d'autant plus alarmant que les équipes répondantes à l'enquête pour cette année 2025 s'avèrent être celles qui bénéficiaient jusqu'à présent d'un volume de diffusion plus important et consolidé, notamment comparativement aux équipes artistiques ayant répondu à l'enquête de 2024.

Les dates en 2025-2026



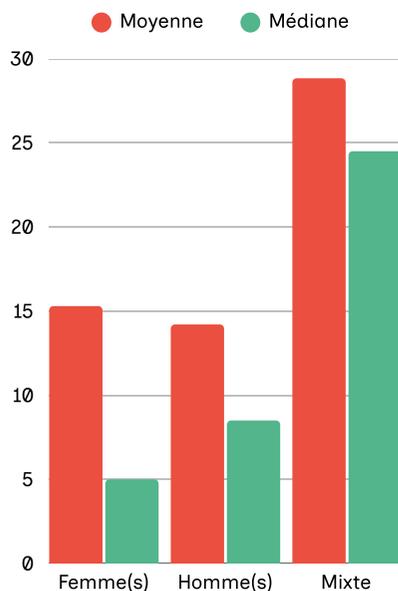
# Analyses spécifiques

**Genre de la direction artistique** : les équipes à direction mixte affichent la moyenne la plus élevée (28,8 dates), loin devant celles dirigées par des femmes (15,3) ou par des hommes (14,2). L'écart pourrait s'expliquer par des collectifs historiquement très diffusés, encore en capacité d'amortir le choc.

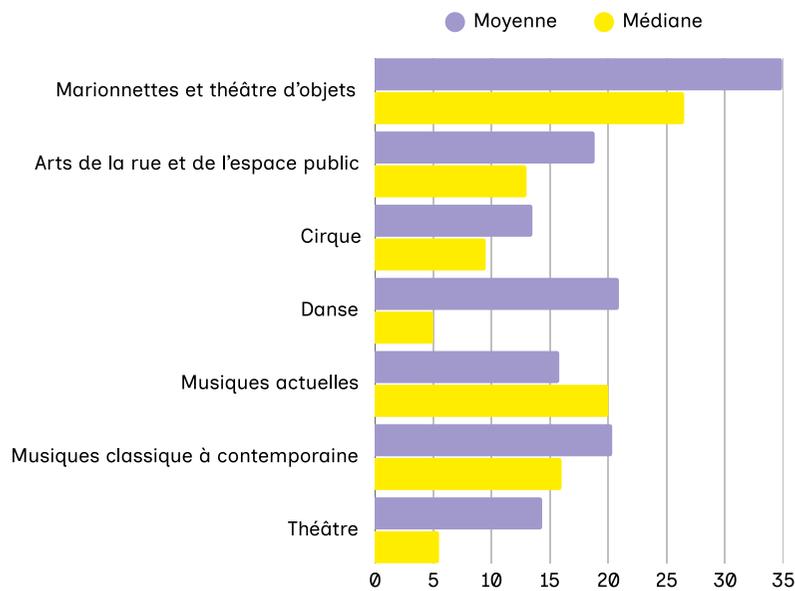
**Disciplines** : les marionnettes et théâtre d'objets conservent le plus haut volume moyen (34,9 dates), suivis de la danse (20,9) et des musiques classiques ou contemporaines (20,3). Le théâtre, majoritaire en nombre de compagnies, tombe à 14,3 dates, attestant d'un recul structurel. Les arts de la rue (18,8) résistent mieux que prévu, tandis que le cirque (13,5) reste stable à un niveau bas.

**Adresse à l'enfance et à la jeunesse** : les équipes s'adressant systématiquement aux jeunes publics enregistrent 29,8 dates en moyenne, contre 16,3 pour celles dont c'est occasionnel et 16,0 pour celles qui ne s'y adressent pas. Malgré la crise globale, la demande jeune public continue d'offrir un débouché significatif.

Genre de la direction artistique



Discipline artistique principale



Adresse à l'enfance et à la jeunesse

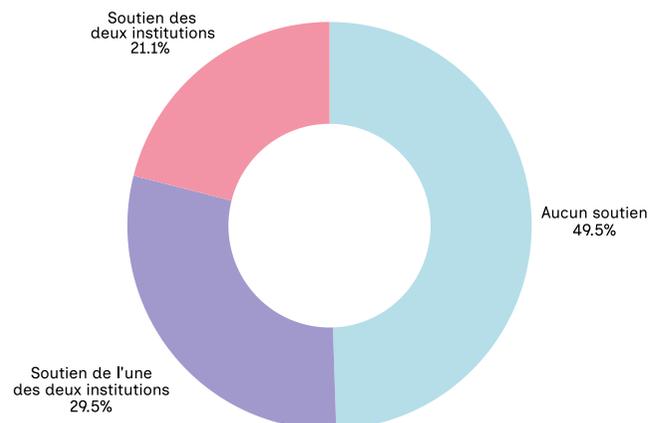


# Incidence des aides structurelles

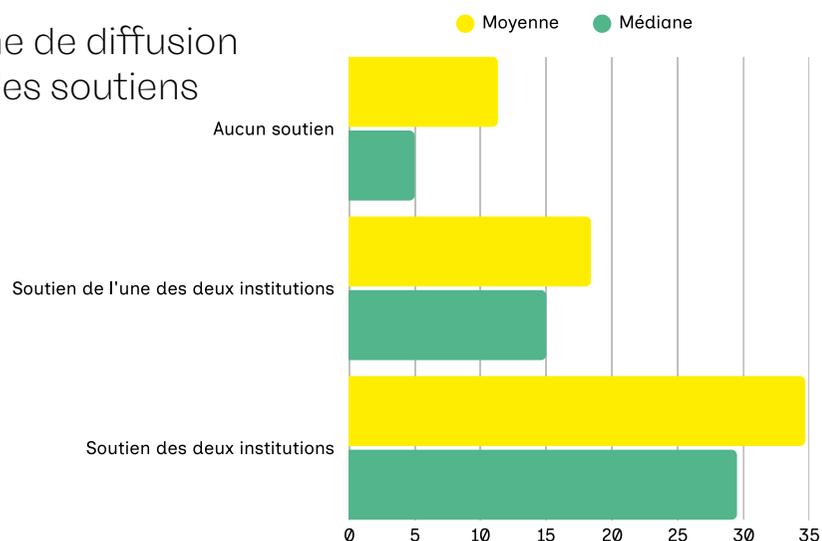
L'analyse des données confirme ce que les professionnel·les observent depuis plusieurs années : les dispositifs de soutien structurel jouent un rôle décisif dans le maintien de l'activité de diffusion. **Les équipes bénéficiant à la fois d'un conventionnement DRAC et d'une aide au projet culturel et artistique de la Région Bretagne enregistrent en moyenne 29,8 dates confirmées pour la saison 2025/2026.** Les équipes ne bénéficiant d'aucun de ces deux dispositifs tombent à 11,3 dates, soit presque trois fois moins. Celles bénéficiant de l'un ou l'autre se situent enfin à 21,6 dates en moyenne.

**Cette hiérarchie témoigne de l'efficacité ciblée de ces aides, en particulier dans un contexte de contraction globale.** Le conventionnement DRAC et l'aide au projet culturel et artistique de la Région ne garantissent pas une suractivité, mais permettent de maintenir une continuité artistique, un emploi plus stable, et une présence significative dans les réseaux de diffusion. Ces soutiens rendent également possibles des démarches partenariales et des tournées plus longues, grâce à la visibilité et au socle de financement qu'ils apportent. **Ils constituent un rempart stratégique contre la précarisation massive des équipes, et un levier central pour la relance de la diffusion à moyen terme.**

Répartition sur l'échantillon



Volume de diffusion selon les soutiens



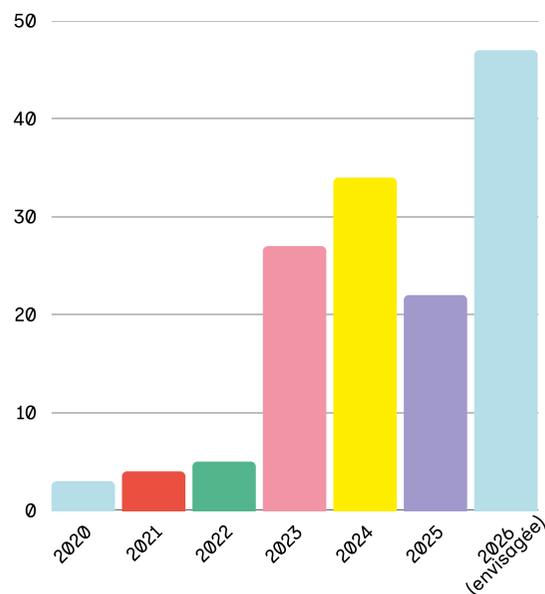
# Temporalité des créations

La ligne chronologique qui retrace les dates moyennes selon l'année de sortie montre une corrélation claire : **plus la création est récente, plus le volume de dates en 2025/2026 est élevé**. Les dernières créations sorties en 2024, par exemple, donnent lieu à une moyenne de 24,9 dates, contre 13,4 pour celles créées en 2021. **Ce constat souligne le poids croissant de la nouveauté dans un marché de la diffusion fortement concurrentiel.**

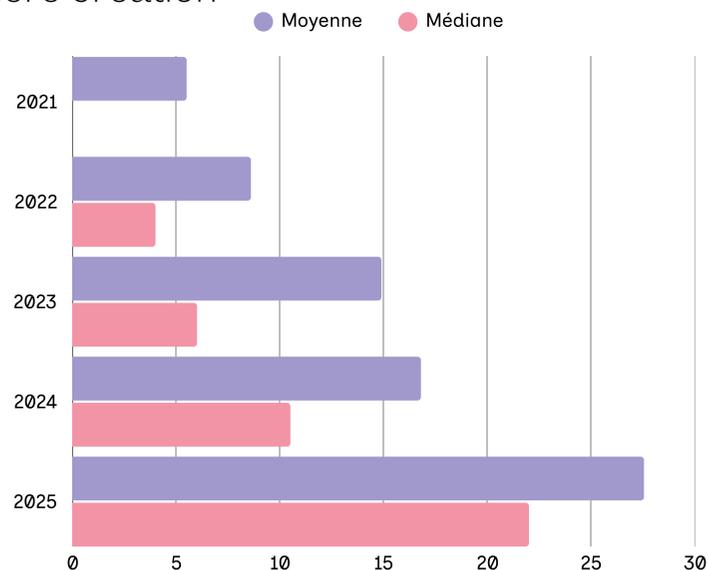
La prévision d'une création à venir pour 2026 constitue un second révélateur. **Les équipes déclarant une nouvelle création en préparation affichent une moyenne de 22,8 dates (médiane : 18), tandis que celles qui n'en prévoient pas tombent à 16,4 dates (médiane : 9)**. Cette différence manifeste une capacité de projection à court terme, souvent rendue possible par un minimum de stabilité financière et une relation continue avec les réseaux de programmation.

Signalons tout de même que si 50% des équipes artistiques ayant répondu à l'enquête envisagent une création en 2026, elles ne sont que 14,9% parmi elles à avoir, à ce stade, bouclé leur budget de production.

Année de la dernière création



Volume de diffusion selon l'année de la dernière création

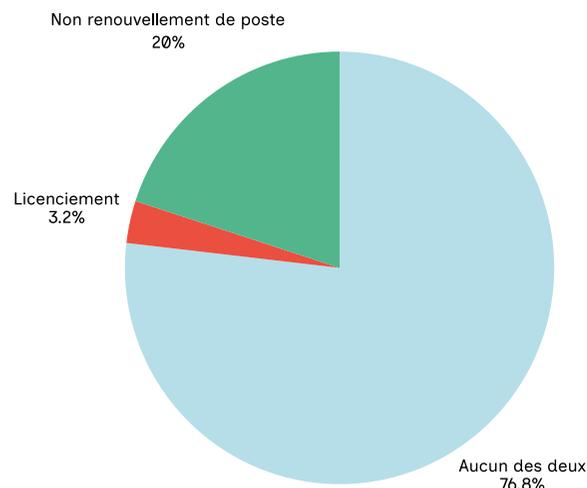


# Impacts sur l'emploi au régime général

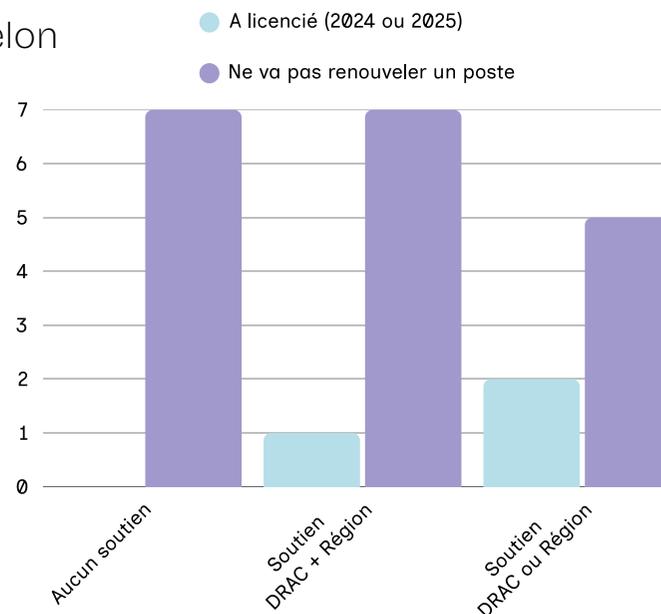
Si la grande majorité des équipes n'a procédé à aucun licenciement ou non-renouvellement de poste à ce jour, 3 d'entre elles déclarent avoir licencié et 19 n'ont pas reconduit un poste vacant. **Les équipes concernées par ces décisions sont par définition parmi les plus structurées, car elles disposaient jusqu'alors d'au moins un poste pérenne au régime général.** Elles incarnent une part essentielle du tissu professionnel régional : celles qui ont su pérenniser des emplois et structurer un projet d'équipe au-delà de la seule logique intermittente.

Cette situation est à mettre en perspective avec le niveau de soutien structurel dont bénéficient ces équipes. Les suppressions de postes apparaissent équivalentes selon les soutiens mais les licenciements sont intervenus dans des équipes conventionnées et/ou soutenues par la Région Bretagne. Le défaut d'ancrage financier à moyen terme se traduit mécaniquement par une perte de capacité à maintenir des emplois, et par ricochet, par une perte de compétences, de mémoire organisationnelle, et de continuité dans les relations avec les partenaires. Si les effets à court terme sont encore circonscrits, **le risque de désintégration silencieuse d'un pan structurant du secteur est bien réel.**

## Équipes concernées



## Répartition selon les soutiens



# **Analyse des structures de programmation**

# Volume des programmations

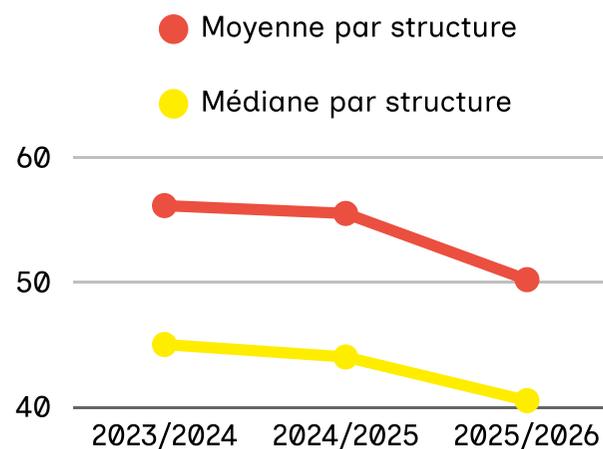
Contrairement aux équipes artistiques, les structures de programmation interrogées dans ce baromètre présentent une trajectoire moins brutale. **Le nombre total de représentations programmées passe de 2 863 en 2023/2024 à 2 510 en 2025/2026, soit une baisse de 12,3 %.** La moyenne par structure évolue de 56,1 à 50,2 dates, tandis que la médiane recule de 45 à 40,5.

**Cette relative stabilité masque toutefois des disparités importantes.** Plusieurs structures ont fortement réduit leur activité de programmation, tandis que d'autres sont parvenues à la maintenir, voire à l'accroître. Le tassement global s'explique en partie par une inertie liée aux cycles de programmation pluriannuelle, mais aussi par la mobilisation de budgets consolidés — au moins sur le court terme. À plus long terme, cette situation pourrait néanmoins fragiliser les logiques de diffusion, en particulier pour les créations les plus récentes ou les plus exigeantes en moyens.

Ce recul modéré doit donc être lu avec prudence : il ne signale pas un redressement ou une résilience durable, mais plutôt **un palier temporaire, avant d'éventuelles contractions plus franches dans les saisons à venir.**

Par ailleurs, **une part significative des structures interrogées dans ce baromètre sont soutenues au fonctionnement par l'État** (Lieux labellisés, SCIN, Scènes de territoire), ce qui influe sur leur capacité à maintenir une programmation ou à anticiper des budgets à moyen terme. Toutefois, les tendances observées montrent que même ces structures ne sont pas à l'abri d'un ralentissement. Certaines ont ainsi réduit leur volume de coproduction, ou allongé les temps de mise en œuvre.

Évolution du nombre de représentations



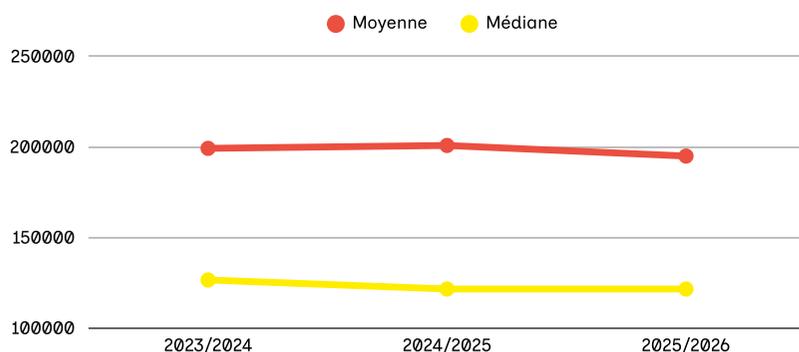
# Les budgets

Entre 2023/2024 et 2025/2026, le budget cumulé de programmation passe de 9,96 M€ à 9,74 M€, soit une baisse modérée de 2,2 %. Cette relative stabilité masque néanmoins des écarts importants : **certaines structures maintiennent ou renforcent leur effort, quand d'autres connaissent des reculs notables**. Afin d'assurer une lecture plus fidèle à la situation, une Scène nationale dont le budget très important (près de 14 % du total des budgets de programmation à elle seule) faussait les moyennes et a été exclue des calculs. Elle fait partie des rares structures à avoir fortement accru ses moyens sur la période.

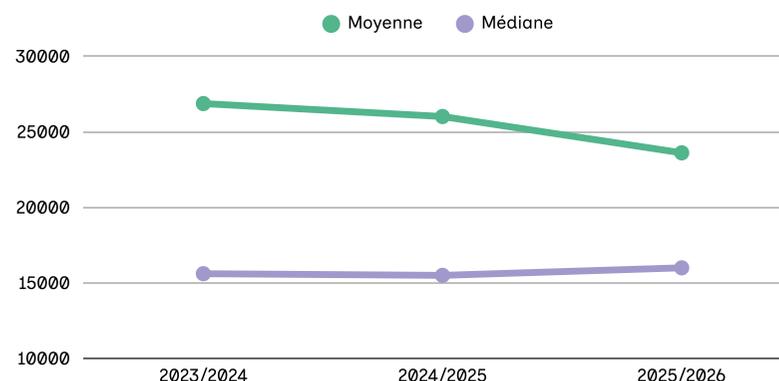
Les indicateurs statistiques révèlent une légère érosion du cœur de l'échantillon : la moyenne passe de 232 666 € à 223 127 €, et la médiane de 126 500 € à 121 500 €. **Cela signifie que la moitié des structures disposent désormais d'un budget inférieur à 121 500 €, un seuil qui apparaît faible au regard des exigences d'une programmation**. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution : priorités institutionnelles, arbitrages internes ou visibilité budgétaire variable. Certaines structures ont sécurisé leurs ressources, quand d'autres ont réduit leur volume d'achat de spectacles face aux incertitudes.

Du côté des coproductions, la baisse est plus marquée encore : **les budgets totaux chutent de 1,34 M€ à 1,18 M€, soit -12,1 %**. **La moyenne passe de 26 876 € à 23 613 €, tandis que la médiane reste basse mais stable, autour de 16 000 €**. Ce recul traduit un recentrage sur des projets immédiatement diffusables, au détriment de la prise de risque artistique. Signalons enfin que **30% des structures (15) indiquent ne pas avoir de budget de coproduction prévu pour la saison 2025/2026**, un pourcentage en augmentation.

## Budgets de programmation



## Budgets de coproduction



# Fragilisation des emplois pérennes

Sur les 51 structures de programmation ayant répondu, **3 ont procédé à des licenciements de salarié-es en CDI, tandis que 13 ont renoncé à renouveler un ou plusieurs postes vacants.** Si 38 structures déclarent ne pas avoir pris de telles mesures, la part des structures ayant dû réduire leur masse salariale atteint près d'un tiers de l'échantillon.

Le nombre de personnes concernées reste limité : 1 licenciement en 2024 et 2 en 2025. Mais ces chiffres, modestes en apparence, doivent être rapportés à la nature de ces structures : pour l'essentiel de taille modeste, **l'existence de 1 ou 2 postes supprimés constitue souvent un signal fort de déséquilibre.** Il ne s'agit donc pas d'un simple ajustement budgétaire, mais bien d'une remise en cause des capacités structurelles à mener leurs missions.

Ces données recourent une tendance plus large observée dans le secteur : **les postes permanents (notamment de programmation, de production ou de médiation) sont de plus en plus fragilisés,** alors même qu'ils sont indispensables à la structuration des chaînes de diffusion et d'accompagnement artistique.

Le cumul de plusieurs baisses, qu'il s'agisse de moyens de programmation ou de soutien à l'emploi, pourrait accentuer un repli général du service public culturel, en particulier dans les territoires les plus fragiles.

# Liberté de programmation

**21 structures sur 51 (41 %) déclarent ne pas être suffisamment informées sur les dispositions relatives à la liberté de création et de programmation.** Ce chiffre interroge, dans un contexte où la loi du 7 juillet 2016 garantit pourtant explicitement ce droit fondamental. Cette méconnaissance limite la capacité des équipes à faire valoir leur autonomie, notamment face aux donneurs d'ordre.

**5 structures (10 %) déclarent avoir ressenti une pression directe dans le choix des spectacles.** Si ce chiffre reste minoritaire, il n'est pas anecdotique, car il illustre l'existence d'interférences avec la liberté de programmation. Ces pressions peuvent être le fait d'élu·es, d'administrations ou de réactions locales, et ciblent parfois des œuvres jugées sensibles ou polémiques.

Ce double constat conduit logiquement à une série de propositions concrètes de la part des répondant·es. Les formes d'accompagnement souhaitées sont diverses mais cohérentes :

- Formation des élu·es sur la liberté de création, les politiques culturelles ou la neutralité des programmations
- Accompagnement juridique, avec des outils clairs et opérationnels en cas de conflit ou d'ingérence
- Création de groupes de travail ou d'espaces d'échange entre pairs, pour mutualiser les stratégies et faire bloc face aux tentatives de pression
- Sensibilisation des conseils d'administration et des partenaires institutionnels au rôle des programmeur·rices et à l'indépendance artistique

**Ces demandes témoignent d'un besoin d'outillage collectif, bien au-delà de la stricte réponse individuelle.** Elles plaident pour une vigilance renforcée des réseaux professionnels et des institutions publiques quant à l'effectivité de la liberté de création dans les politiques de soutien à la diffusion.

# **Les bureaux de production et d'accompagnement**

# Les volumes de diffusion

Malgré la taille réduite de l'échantillon, **les données recueillies auprès des bureaux de production permettent de dégager des tendances significatives** quant au volume de diffusion des projets artistiques accompagnés sur les trois dernières saisons.

En moyenne, les structures interrogées déclarent avoir assuré :

- 46 dates en 2023/2024
- 50 dates en 2024/2025
- 39 dates confirmées à ce jour pour la saison 2025/2026

Les structures accompagnant des projets de musiques actuelles, très majoritaires dans notre échantillon, présentent des volumes légèrement supérieurs à la moyenne :

- 52 dates en 2023/2024 en moyenne, contre 25 pour les autres disciplines,
- 58 dates en 2024/2025, contre 29,
- 44 dates confirmées pour 2025/2026, contre 20 pour les autres disciplines.

La médiane permet de nuancer ces données : certains bureaux affichent des volumes très élevés, ce qui tire la moyenne vers le haut. Par exemple, la médiane pour 2023/2024 est de 30 dates tous bureaux confondus, contre une moyenne de 46. Cela souligne l'existence de profils très variés dans la structuration des activités : certaines structures accompagnent une dizaine de dates par an, d'autres plus de 100.

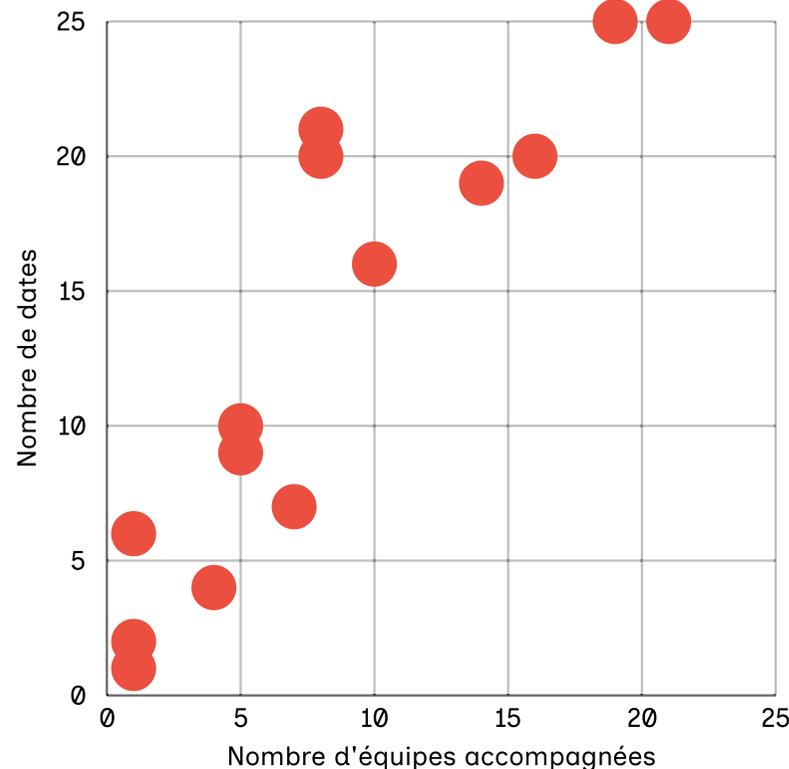
**Enfin, l'écart de volume entre les musiques actuelles et les autres disciplines invite à s'interroger sur les modèles de diffusion et les dynamiques de structuration professionnelle propres à chaque champ artistique.**

# Corrélation entre accompagnement et diffusion

Les données collectées permettent d'examiner une corrélation entre le volume d'équipes accompagnées et le nombre total de projets diffusés sur trois saisons. Même si la taille de l'échantillon empêche une analyse statistique rigoureuse, une tendance générale se dessine : plus le nombre d'équipes suivies est élevé, plus le nombre de projets diffusés est important.

Cette observation semble logique, mais mérite d'être soulignée : elle montre que l'effet démultiplicateur des bureaux de production est réel et quantifiable, même à partir d'un échantillon restreint. Elle rappelle aussi l'importance de reconnaître le travail de ces structures pour maintenir une diversité et un volume conséquent de diffusion artistique, notamment en période de contraction budgétaire.

Lien entre nombre d'équipes et nombre de dates





# **Synthèse et perspectives**

L'édition 2025 du Baromètre régional du spectacle vivant confirme une réalité désormais difficilement contestable : **la diffusion des œuvres en Bretagne traverse une crise systémique**, dont les effets touchent l'ensemble des acteur·rices, malgré des disparités importantes selon les disciplines, les territoires, les modèles économiques et les types de structuration.

## Une contraction historique de la diffusion

En deux saisons seulement, les équipes artistiques bretonnes ayant répondu à notre enquête ont perdu près de 44 % de leurs dates de diffusion. **Cette chute est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne un échantillon globalement plus structuré que celui de l'édition précédente.** L'essentiel du décrochage se concentre sur la saison 2025/2026, qui marque une rupture nette dans la trajectoire des compagnies, y compris les plus actives. **La situation semble d'autant plus alarmante pour les équipes qui ne bénéficient pas d'aides structurelles régionales ou nationales** : celles-ci cumulent les plus faibles volumes de diffusion, les plus faibles perspectives de création et les plus fortes vulnérabilités économiques.

## Des structures de programmation sous tension latente

Si la baisse globale du nombre de représentations reste plus modérée du côté des structures (-11,3 %), elle masque des dynamiques divergentes et un risque de contraction plus sévère à moyen terme. **L'érosion de la médiane des budgets de programmation et la diminution des engagements en coproduction peuvent engendrer un recentrage de nombreuses structures sur des formes moins risquées, au détriment de la création contemporaine et de la diversité artistique.** Le tassement des moyens **fragilise aussi les emplois pérennes au sein des équipes** : près d'un tiers des structures interrogées ont dû renoncer à un ou plusieurs postes stables. **Dans un secteur où la continuité repose en grande partie sur des fonctions de programmation, de production ou de médiation, cette tendance interroge la capacité du service public culturel à tenir ses missions.**

## **Des bureaux de production aux effets démultiplicateurs réels mais sous-valorisés**

Les structures d'accompagnement, malgré leur faible nombre dans l'échantillon, apparaissent comme de véritables relais pour la diffusion, en particulier dans le champ des musiques actuelles. **Les données recueillies confirment une corrélation directe entre le nombre d'équipes accompagnées et le volume de diffusion généré.** Toutefois, la forte concentration de ces bureaux dans certaines disciplines et leur localisation géographique déséquilibrée invitent à réfléchir à une politique de renforcement et de maillage plus équitable de ces structures sur l'ensemble du territoire.

## **Des alertes sur l'emploi et la liberté de création**

Le recul du nombre de dates, la baisse des budgets, la diminution des postes permanents et la fragilisation des modèles économiques ont un effet d'entraînement sur l'emploi, y compris en dehors du régime de l'intermittence. De manière plus insidieuse, ces tensions économiques peuvent affecter la liberté artistique elle-même. **Près de la moitié des structures interrogées ne se sentent pas suffisamment outillées sur la loi de 2016 relative à la liberté de création, et 10 % déclarent avoir subi des pressions sur leurs choix de programmation.** Dans un contexte de crispation politique et d'instrumentalisation croissante de la culture, ces chiffres doivent alerter.

À partir de ces constats, plusieurs axes de travail émergent :

**1- Renforcer les soutiens structurels aux équipes artistiques**

Le rôle stabilisateur des aides croisées (conventionnement DRAC et aide régionale au projet artistique et culturel) est évident. Il conviendrait d'élargir ce socle à davantage d'équipes, avec des critères peut-être plus lisibles et une attention toujours portée à la diversité des esthétiques, des territoires et des formats.

**2- Consolider les moyens des structures de programmation indépendantes**

Les budgets médians des structures chutent en dessous des seuils de viabilité. Une revalorisation des financements de fonctionnement et une relance ciblée des engagements en coproduction seraient nécessaires, notamment pour les créations émergentes.

**3- Mieux reconnaître le rôle des bureaux d'accompagnement**

Les effets levier observés justifient une reconnaissance du travail mené par ces structures, notamment dans le champs des musiques actuelles. Une attention particulière apportée à leur structuration ou à leur implantation territoriale pourraient favoriser un meilleur maillage régional.

**4- Outiller et sécuriser la liberté de création et de programmation**

Des actions de formation, des outils juridiques partagés et la mise en réseau des acteur·rices pourraient permettre de mieux prévenir les atteintes à la liberté de création et de programmation. Il s'agit aussi d'affirmer politiquement le rôle des responsables de programmation dans le service public de la culture.

**5- Partager une vision stratégique de la diffusion**

La fragmentation des politiques, la fin de certaines coopérations interrégionales et l'affaiblissement des réseaux confirment l'importance de la dynamique collective autour de la diffusion portée par Spectacle vivant en Bretagne. La relance ne pourra se faire sans une approche globale, articulant soutien à la création, dispositifs de mutualisation, accompagnement professionnel, engagement des collectivités et compréhension précise des enjeux de diffusion à l'échelle interrégionale, nationale et internationale.

**s—v  b**

# **Spectacle vivant en Bretagne**

**Siège social :**

107 avenue Henri Fréville - BP 60219

F-35202 RENNES Cedex 2 - France

**+33 (0)2 99 37 34 58**

**contact@svbretagne.fr**

**www.spectacle-vivant-bretagne.fr**

EPPC/EPIC - SIREN 502 423 205 - Code APE 8412Z

*Spectacle vivant en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) fondé par la Région Bretagne et l'État (Ministère de la culture / DRAC Bretagne).*

